

Projet pédagogique Villa Arthaud 2019-2020

Ce projet élaboré par l'équipe permanente évolue chaque année avec les enfants et les animateurs. Il a pour but de définir les objectifs éducatifs fixés par l'équipe.

1. Caractéristiques des locaux et espaces utilisés

L'accueil de loisirs se situe 11 avenue Jean Perrot à Grenoble dans une grande maison. Nous occupons une grande partie de la Villa Arthaud :

- Une salle en rez-de-jardin avec un lavabo et 2 WC. Ne disposant que d'une seule sortie de secours, cet espace est limité à 19 personnes.
- Le rez-de-chaussée : il comprend un hall pour déposer les affaires, 2 salles servant à la restauration des enfants le midi, la cuisine, des toilettes (dont des WC maternelles).
- Le premier étage est occupé par le siège de l'association. On y trouve également le bureau de la directrice.
- Le deuxième étage concentre la majorité de l'accueil de loisirs des 6-12 ans. On y trouve une grande salle d'activité et d'accueil, la régie pour le matériel et la pharmacie, une salle de travaux manuels, des toilettes, un lavabo, une petite salle de jeux et une salle d'activité.
- L'espace extérieur est totalement sécurisé. Il comprend la cour de la villa ainsi que la cour de l'école Driant.

Le centre accueille des enfants de 6-12 ans mais peut accueillir jusqu'à 30 enfants âgés de moins de 6 ans.

Lors des périodes de vacances, la salle de sieste de l'école Driant est mise à disposition et peut donc être utilisée.

L'accueil de loisirs ne dispose pas d'ascenseur.

2. Modalité de fonctionnement de l'équipe (directeur, adjoint, animateurs)

L'équipe est composée d'une directrice, d'une adjointe stagiaire et d'animateurs.

La directrice recrutée par l'association est un membre permanent en CDI. Elle possède, le BAFA et le BPJEPS loisirs tous publics spécialisation direction d'un centre de loisirs. Elle est également détentrice du brevet de secouriste du travail. Pendant la période de mi mai à fin juillet, elle est secondée par son adjointe titulaire du BAFA et stagiaire BPJEPS LTP.

Elle est présente sur les groupes d'enfants et peut assurer également l'animation. Elle participe à l'élaboration du programme, met en place des projets avec des partenaires, veille au bon fonctionnement ainsi qu'au respect du projet pédagogique, gère les réservations, assure le suivi avec les familles, les enfants et l'équipe. Elle gère le budget et assure les tâches administratives. Elle a un rôle formateur vis à vis des animateurs. C'est elle qui prend la

décision finale en cas de litige. Elle anime l'équipe. Elle est en relation directe avec l'organisateur, les prestataires, les familles et les encadrants des activités.

C'est elle qui assure le recrutement de son équipe. Le recrutement s'effectue selon des critères précis : la qualification, l'expérience et la motivation. Un entretien est effectué avant chaque embauche et une période d'essai est effectuée. Les animateurs sont sous contrat d'engagement éducatif au trimestre.

Qu'ils soient BAFA complet, stagiaires ou sans formation, ils ont tous pour mission l'animation et la sécurité des publics dans tous les moments.

Fonctionnement de l'équipe

Les animateurs de l'accueil de loisirs travaillent à la journée de 8h à 18h. Suite à la réorganisation du temps scolaire, la majorité des enfants ont école le mercredi matin. Pour répondre à la fluctuation d'effectifs, des animateurs travaillant « repas plus après midi » viennent en renfort. Ces derniers fonctionnent généralement par binôme et vont chercher les enfants à la sortie de 3 écoles (Clémenceau ; Jean Jaures et Ferdinand Buisson).

L'équipe est composée de 5 à 6 animateurs le matin et d'environ 15 l'après midi. (12 d'entre eux passant en activité spécialisée). L'équipe est mixte dans la mesure du possible. Selon les effectifs, le groupe peut être divisé en 2 groupes d'âges : 6-7/8 ans et les 8/9-12 ans. Ce découpage se fait majoritairement pendant les vacances. Suivant l'évolution des effectifs des animateurs supplémentaires peuvent être recrutés. L'été un groupe pré ado (11- 14 ans) est créé et correspond à la demande des familles. Ce groupe est intégré à la vie de l'accueil de loisirs tout en étant autonome pour permettre le respect du rythme de la tranche d'âge.

Le rôle des animateurs est de programmer, d'animer et d'évaluer les activités, de gérer la vie quotidienne. Ils assurent le suivi des enfants et des familles. Ils veillent au bien être de chaque enfant.

Attention

- l'usage des téléphones portables (appel, sms et écoute de musique) à titre privé est interdit. Sauf cas de force majeure et en prévenant le matin même (attente d'un résultat d'examen, famille malade...) La possession d'un téléphone est vivement recommandée lors de sortie.
- La cigarette est interdite dans l'enceinte du centre de loisirs et sur les activités.

3. Nature des activités. Répartition des temps d'activités et de repos.

L'accueil de loisirs

Les activités sont axées sur la ville et la métropole grenobloise. En effet, nous souhaitons exploiter la situation urbaine du centre et les différents acteurs du bassin grenoblois. Nous prévoyons des sorties ou la participation à des événements qui sont des bases pour les activités. Le programme est fait en fonction des désirs des enfants mais aussi des ateliers ou activités proposées par les musées, bibliothèques, animation des MDH ou sport et quartier, associations de la ville ou de l'agglomération grenobloise. Notre volonté première est la découverte, l'ouverture. Nous souhaitons permettre aux enfants de profiter d'ateliers ou d'événements auxquels ils ne peuvent pas se rendre avec leur famille qui travaille. Nous proposons également toutes sortes d'activités intérieures (manuelles, créatives, d'expression, scientifiques, jeux) et extérieures (sport, jeux, balades) qui vont favoriser la vie de groupe.

Depuis 2016-2017, nous intégrons à notre programmation les arts vivants. En effet, cet axe était peu présent avant. Depuis 2 ans, nous fonctionnons avec des bénévoles de l'association « les petits Broadway » de l'école de commerce de Grenoble. Les enfants ont pu faire des ateliers théâtre, impro, musique, magie... Toutes ces activités développent la créativité et permettent aux enfants d'affirmer leur personnalité.

Nous axons aussi notre action vers la montagne. Les enfants présents sur le centre les après midi s'inscrivent dans le projet montagne de la ville de Grenoble. Ils bénéficient ainsi d'une sortie par mois environ les mercredis. Ces sorties (raquettes, randonnée, escalade, via corda...) se veulent ludiques et de découverte. L'idée étant de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre.

La journée se compose d'activités, de rangement, des temps « libres », des temps de vie quotidienne et du repos.

Le temps « libre » est également un temps d'accueil où les familles amènent ou récupèrent leurs enfants. Ces derniers ont la possibilité de faire des jeux intérieurs et extérieurs, de discuter, de lire, de se reposer. Ce sont des temps encadrés par les animateurs qui peuvent à tout moment mener une activité avec un groupe d'enfants intéressés.

4. Organisation des journées types

Journée type accueil de loisirs

7h55	Arrivée de l'équipe et mise en place de la salle. En période de vacances, l'arrivée des animateurs peut se faire en 2 temps : certains pour 8h et d'autres à 8h30.
8h -8h50	Accueil des enfants et familles. Temps libre pour les enfants (jeux de société, dessins, lecture, discussion)
8h50-9h10	Rangement, installation de l'activité. Présentation du programme
9h10-11h30	Activité et rangement
11h30-12h00	Temps « libre »
11h30	Récupération des enfants des écoles Clémenceau et Jean Jaurès. Trajet à pied ou en car selon l'école en direction de la cantine.
11h45	Récupération des enfants de l'école Ferdinand Buisson. Trajet à pieds ou en mini bus en direction de la cantine.
12h00-13h00	Repas. Un animateur pour 2 tables. En fonction des effectifs et pour éviter le bruit, les enfants sont répartis dans les 2 salles.
13h00-13h30	Répartition des enfants par activité et temps calme (livres, jeux de société, dessins, possibilité de se reposer).
13h30-14h	Accueil et temps libre

14h -16h30	Activité et rangement
16h30-17h00	Goûter
17h-18h	Accueil et temps libre. Retour aux familles. Rangement des salles

5. Modalités spécifiques pour l'accueil d'enfants malades et/ou porteurs de handicap

Les maladies :

Tout enfant qui vient le matin ou le midi avec une maladie contagieuse ne peut être accepté.

Les enfants qui présentent des symptômes de maladie en cours de journée sont isolés dans une pièce au calme. La famille est prévenue afin de pouvoir prendre au plus vite rendez vous avec un médecin.

Les blessures :

Les enfants blessés sont accueillis à l'accueil de loisirs. Les activités peuvent être adaptées en fonction des blessures. Pour les blessures des membres inférieurs, selon la mobilité de l'enfant, nous pouvons l'orienter sur un autre centre de loisirs (ex : l'enfant est plâtré, sans possibilité de poser le pied au sol). En effet, comme précisé plus haut, la Villa Arthaud ne dispose pas d'ascenseur, et le deuxième étage concentre la majorité de l'accueil de loisirs.

Les enfants porteurs de handicap :

L'accueil d'enfants porteurs de handicap est bien entendu possible. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins. Si l'accueil sur la Villa Arthaud n'est pas possible, nous vous conseillons de contacter le secrétariat afin de pouvoir éventuellement vous orienter sur une de nos autres structures.

Le recrutement d'un animateur détaché spécifiquement à l'enfant peut être envisagé. Dans ce cas, l'enfant sera libre ou non de participer aux activités de son groupe qui seront dans la mesure du possible adaptées à ses capacités.

6. Modalités de participation des enfants/jeunes à la vie de l'accueil de loisirs.

La participation des enfants au centre de loisirs se fait dans différents domaines :

- Les activités : les enfants ont majoritairement le choix entre plusieurs activités. De plus ils sont régulièrement consultés concernant leurs attentes en matière d'activités par le biais de discussions ou de questionnaires. Des temps de parole pour évaluer et donner leur ressenti sur une activité sont prévus.
- La préparation : les enfants aident à la préparation de l'activité. Ils préparent la salle, apportent et installent le matériel, rangent, nettoient les outils qui ont servis à

l'activité. Parfois des matériaux spécifiques sont nécessaires (boîtes à chaussures, carton...) et les enfants sont mis à contribution ; ils en rapportent de chez eux.

- Le repas : c'est un moment privilégié de participation. Les enfants participent au dressage de la table. Lors des repas les enfants servent leurs camarades. A la fin du repas chacun participe en débarrassant : des étiquettes placées sur les tables indiquent à chaque enfant et adulte à table son rôle lors du repas.

7. Modalités et critères d'évaluation des activités

Les activités proposées sont prévues pour correspondre aux objectifs généraux définis en accord avec le projet éducatif.

Les objectifs de la Villa Arthaud sont les suivants :

- Favoriser l'esprit de groupe.
- L'ouverture sur la ville
- Permettre la participation
- Développer l'autonomie
- Inciter à la découverte
- Sensibiliser à l'environnement

Toutes les activités valorisent la découverte. Les activités du centre de loisirs seront variées et utiliseront pour support principal la ville de Grenoble et de l'agglomération. Les activités spécialisées ont pour vocation principale l'initiation à des activités nouvelles. Elles permettent aux enfants de découvrir en douceur un sport ou une pratique. Conscient de la prédominance du sport dans les activités depuis quelques années, nous sommes attentifs à l'accès à la culture et aux arts vivants. Nous proposons depuis 2016 des activités qui permettent aux enfants de découvrir les arts du spectacle. Nous proposons aussi des animations en lien avec la montagne.

Découvrir (les autres, soi, ses capacités, la nature, l'environnement, un cadre, un mode de vie, des sens, des nouvelles activités) est important pour la construction d'un enfant. L'apprentissage n'est pas l'unique fin. En effet, les enfants sont répartis par groupe ce qui implique la communication, le partage, l'entraide, les compromis, la prise en considération de l'autre. Le groupe est parfois source de conflits mais il permet aussi à l'enfant de trouver sa place au sein de la société.

Nous visons à développer l'autonomie des enfants afin qu'ils grandissent, qu'ils apprennent à connaître leurs limites et leurs capacités. Nous laisserons les enfants tester, expérimenter, choisir. Lorsqu'un enfant se trompe, il est important de dédramatiser pour ne pas le mettre en situation d'échec afin qu'il puisse tester à nouveau et y arriver. Un enfant est en évolution perpétuelle pour son autonomie. Les programmes réalisés seront en adéquation avec le projet pédagogique.

Afin de favoriser la découverte, des stages de découverte au trimestre sont proposés en partenariat avec des clubs sportifs ou associations culturelles.

Le projet montagne a pour objectifs de faire découvrir et expérimenter des activités en montagne accessible à chacun. Elle est si proche et si loin à la fois. Permettre aux enfants de

vivre des moments ensemble dans des lieux naturels, de repousser leurs limites et de se surpasser en groupe.

De plus, des séjours avec hébergement sont proposés en juillet. Ces séjours ont lieu du lundi au vendredi et concernent les enfants dès 6 ans pour la découverte de la montagne ou d'activités aquatiques et 8 ans pour le séjour équestre. Ces lieux sont propices pour développer l'autonomie des enfants et le vivre ensemble.

Notre évaluation

Les critères sont quantitatifs et qualitatifs.

- Quantitatif : Cela peut comprendre le nombre d'enfants touchés par l'activité, le nombre d'activités proposées sur un objectif. Un tableau répertoriant toutes les sorties découvertes est mis à jour permettant ainsi de visualiser les partenaires, les actions, le public qui ont été concernés par notre planification.
- Qualitatif : Ce dernier est beaucoup plus subjectif. Il faut observer les enfants à court et long terme et proposer à nouveau une variante de l'activité afin de vérifier les évolutions. Nous évaluerons l'atteinte ou non des objectifs que nous nous sommes fixés régulièrement lors de réunion. Nous évaluerons par l'observation, par des discussions avec les enfants, par des questionnaires (animateurs, enfants, familles).